

TRANSMISSION DU PATRIMOINE DES PARTICULIERS

Ce module a recueilli un taux de satisfaction de 94 % et un taux de recommandation de 97 % pour l'année 2025.

À qui s'adresse cette formation ?	Collaborateurs des réseaux bancaires et d'assurance.
Quelle est la durée ?	Deux durées sont proposées : ▪ Une formation de perfectionnement en 7 h, ▪ Une formation d'expertise en 14 h.
Combien coûte-t-elle ?	Nous consulter. Le tarif de la prestation est fonction du format, du volume et de la localisation.
Quels sont les prérequis ?	Aucun.
Quels sont les objectifs pédagogiques ?	À l'issue de la formation, les participants seront capables : ▪ De mesurer l'incidence du régime matrimonial sur la propriété des biens ; ▪ D'intégrer les différentes solutions de transmission au conjoint, hors succession ; ▪ De définir la situation du client en cas de succession non préparée ; ▪ D'expliquer les modalités d'application des droits de succession ; ▪ De définir les possibilités et les limites de la transmission par testament et par donation ; ▪ De mettre en avant les possibilités offertes par l'assurance-vie.
Quel est le programme ?	▪ Le régime matrimonial et la succession. ▪ La succession en l'absence de testament. ▪ La transmission par testament ou donation. ▪ L'application des droits de succession. ▪ La transmission par assurance vie et PER.
Qui contacter ?	▪ Référent pédagogique : Rémy LAGARDE 06.07.69.55.02 - remy.lagarde@mediacom-formation.com ▪ Référente administrative : Caroline FURIO 02.33.72.79.39 - caroline.furio@mediacom-formation.com
Quels sont les moyens et les ressources pédagogiques mis en œuvre ?	La pédagogie que nous proposons repose sur des échanges actifs avec les apprenants et une utilisation combinée des supports suivant : ▪ Des schémas explicatifs visuels : les points clés de chaque thème font l'objet d'une présentation visuelle sous forme de slides PowerPoint. ▪ Des cas pratiques préparés ou exécutés consécutivement aux échanges avec les participants viennent illustrer les mécanismes décrits dans les schémas explicatifs visuels. ▪ Le miniguide des chiffres et barèmes : il contient toutes les données chiffrées utiles pour mettre en pratique le contenu de la formation, notamment lors de l'utilisation des exemples. ▪ La calculette est un outil pédagogique ayant vocation à matérialiser les démonstrations pour le formateur et simplifier les calculs pour les apprenants. ▪ Le guide de l'apprenant permet aux apprenants d'avoir une explication succincte des thèmes abordés. L'ensemble des supports ci-dessus sont remis aux apprenants par le biais d'un accès sécurisé sur le site https://www.mediacom-formation.fr.
Quelles sont les modalités pour l'inscription,	Cette formation est déployée :

les convocations et l'accueil des apprenants ?	▪ En présentiel, dans les locaux de l'entité commanditaire de la formation. Les lieux seront équipés d'un système de vidéoprotection. ▪ En classe virtuelle, par le biais de Teams ou des outils mis à disposition par l'entité commanditaire de la formation. Soucieux de l'accueil des personnes en situation de handicap, notre organisme de formation est attentif à ce que les conditions d'accueil soient adaptées. En cas de situation particulière, les apprenants concernés contacteront prioritairement leur service formation en charge de l'organisation ou notre référente handicap Caroline FURIO. 02.33.72.79.39 - caroline.furio@mediacom-formation.com L'entité commanditaire de la formation se chargera des convocations des apprenants et des inscriptions aux sessions par le biais de son système de gestion des formations.
Quelles sont les modalités d'évaluation ?	Nos formations sont jalonnées par des mises en situation et cas pratiques intégrés au support de formation, traités par les participants. Ils illustrent, le plus souvent de façon chiffrée, les mécanismes décrits dans les schémas explicatifs visuels et nécessitant une application. Ils permettent de s'assurer en temps réel de la bonne d'acquisition des apports théoriques et pratiques par les participants, et font l'objet d'un retour de la part du formateur. Des Quizz intermédiaires peuvent être soumis aux participants en cours de session. Au terme de la formation notre organisme soumettra aux participants un Quizz d'évaluation des acquis.
Comment se déroule la planification des sessions ?	Les dates d'intervention sont convenues avec l'entité commanditaire de la formation lors de la commande. Nos délais de réalisation oscillent entre un et trois mois en fonction de la période sollicitée.
Quelles sont les règles en matière de santé, de sécurité et de discipline ?	Se reporter au règlement intérieur sur la page de notre site : https://www.mediacom-formation.com/reglement-interieur/.